



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE, DU
DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
(CNP) DU PROJET DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

Mardi 14 juin 2005

763

Le mardi 14 juin 2005 s'est réuni à l'hôtel Novotel de Dakar, le Comité National de Pilotage (CNP) du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) FAD/FND.

La réunion a été présidée par le Ministre de la Femme de la Famille et du Développement Social, Madame Aïda Mbodji.

Dans son discours d'ouverture, Madame le Ministre a rappelé la signification de l'événement qui s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de concertation et d'échange entre le PLCP et ses partenaires pour partager les informations relatives aux activités du projet.

Ce cadre de partenariat, dira Madame le Ministre, a pour missions essentielles de veiller à la coordination et à la cohérence des programmes menés au niveau national, d'apporter un appui/ conseil au Bureau de Gestion du Projet et de formuler des recommandations pour l'atteinte des objectifs fixés au PLCP.

Madame le Ministre s'est ensuite appesantie sur les réalisations majeures du projet qu'elle a positivement appréciées avant de féliciter la Directrice et son équipe des performances atteintes par le projet. Elle a enfin souhaité qu'une deuxième phase se réalise pour toucher d'autres communautés de base ; ce qui pourrait avoir une incidence significative sur le niveau de réduction de la pauvreté.

L'honorable Député à l'Assemblée Nationale Monsieur Famara Sarr, par ailleurs Président du Réseau des Parlementaires en population et Développement a été désigné président de séance.

Après un tour de table qui a permis aux participants de se présenter, la parole a été donnée à la Directrice pour faire le point sur l'état d'exécution des activités du projet. Son rapport a été articulé autour des points suivants :

- ✓ Rappel des objectifs du projet ;
- ✓ contributions des bailleurs ;
- ✓ mise en œuvre des dernières recommandations ;
- ✓ état d'avancement du projet par composante ;
- ✓ difficultés rencontrées ;
- ✓ perspectives (programme et budget) prévisionnels

1. Rappel des objectifs du PLCP

Revenant sur les composantes techniques du PLCP, la Directrice a décliné les composantes techniques du projet qui visent les trois objectifs majeurs susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté au Sénégal. Ces objectifs sont :

- Elever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto promotion des groupes cibles ;
- Accroître leurs capacités de génération de revenus et
- Favoriser l'accès aux services sociaux de base.

2. Contribution des bailleurs

Pour mémoire, la Directrice a rappelé les sources de financement du projet et le niveau de contribution des bailleurs (10% du budget global pour le Sénégal)

La Directrice a saisi cette occasion pour saluer la mise à disposition et la mobilisation régulière et diligente de la contrepartie de l'Etat en ce qui concerne le fonds de crédit et la quote-part relative au fonctionnement du projet.

Estimation du Coût du Projet

• En devises	:	8,97 millions U.C
• En monnaie locale	:	9,63 millions U.C
Total		18,60 millions U.C.

Répartition du Financement

- Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10,00 millions U.C
- Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1,75 millions U.C
- Prêt Fonds Nordique de Développement (FND): 5,00 millions U.C
- Contrepartie sénégalaise (Gouvernement : 1,85 millions U.C

3. Mise en œuvre des recommandations du Comité National de Pilotage 2004.

La Directrice a déclaré que la plupart des recommandations du CNP 2004 ont été satisfaites ; à titre d'exemple la mise à niveau des instances du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNLS) et leur implication effective dans la sensibilisation des jeunes. En effet un atelier national d'information et de sensibilisation du CNJS sur les réalisations du projet a été tenu le 18 janvier 2005 avec la participation de tous leurs représentants régionaux. De même le CNJS a participé aux missions de terrain et l'appui du projet à certaines de leurs activités de formation a été réel. Tout ceci a valu la satisfaction du CNJS, notifiée par correspondance adressée au Président de la République.

Les préoccupations des handicapés ont été également prises en compte, mais une attention particulière doit être portée à cette catégorie et une rencontre sera programmée dans les meilleurs délais entre le projet et l'Association.

Ci après, l'état de mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du CNP

RECOMMANDATIONS FORMULEES	ETAT D'EXECUTION
Préparer le retrait du Projet en assurant des moyens conséquents aux services techniques déconcentrés chargés du suivi des réalisations du PLCP, en vue de leur pérennisation ;	• Cette préoccupation sera prise en charge par les directions techniques concernées en raison de leurs missions régaliennes d'encadrement des populations. Pour mémoire, le projet a appuyé de manière substantielle ces services techniques de l'Etat en terme de dotation en fournitures de bureau, de formations, de réalisations de certaines activités du projet telles que des études, des enquêtes de terrain, des formations de formateurs, de bénéficiaires, et de membres de comités de gestion etc.
Assurer la mise à niveau des instances du Conseil National de la Jeunesse sur la stratégie d'intervention et l'état d'avancement des activités du Projet pour leur implication effective dans la sensibilisation des jeunes ;	• Un atelier national d'information et de sensibilisation du CNJS sur les réalisations du projet a été tenu le 18 janvier 2005 avec la participation de tous leurs représentants régionaux. • Participation aux missions de terrain • Appui du Projet à certaines de leurs activités de formation. Ce qui a valu la satisfaction du CNJ notifiée par correspondance adressée au Président de la République.

Impliquer les personnes âgées à travers leurs associations ;	• Des personnes du troisième âge ont bénéficié des financements du Projet dans les régions de Diourbel. • L'implication des grands parents dans les activités des cases des tout petits est effective. • L'Association des Retraités de la Poste a rencontré le Projet .
Rencontrer le Directoire de la FSAPH pour les amener à bénéficier effectivement des activités du PLCP (Veiller à une meilleure attention de cette catégorie sociale) ;	• La rencontre avec le Directoire n'a pas encore eu lieu. Mais le financement des projets soumis par des handicapés est effectif dans les régions de : ○ Kolda : 2 125 000 FCFA pour 14 projets concernant 33 personnes ○ Diourbel : 4 750 000 FCFA pour 5 projets de 31 personnes ○ Tamba : 2 775 835 FCFA pour 14 projets de 13 personnes et l'association des hanséniens ○ Dakar : 2 150 000 FCFA pour 2 associations et un projet

RECOMMANDATIONS FORMULEES	ETAT D'EXECUTION
Préparer le retrait du Projet en assurant des moyens conséquents aux services techniques déconcentrés chargés du suivi des réalisations du PLCP, en vue de leur pérennisation ;	• Cette préoccupation sera prise en charge par les directions techniques concernées en raison de leurs missions régaliennes d'encadrement des populations. Pour mémoire, le projet a appuyé de manière substantielle ces services techniques de l'Etat en terme de dotation en fournitures de bureau, de formations, de réalisations de certaines activités du projet telles que des études, des enquêtes de terrain, des formations de formateurs, de bénéficiaires, et de membres de comités de gestion etc.
Assurer la mise à niveau des instances du Conseil National de la Jeunesse sur la stratégie d'intervention et l'état d'avancement des activités du Projet pour leur implication effective dans la sensibilisation des jeunes ;	• Un atelier national d'information et de sensibilisation du CNJS sur les réalisations du projet a été tenu le 18 janvier 2005 avec la participation de tous leurs représentants régionaux. • Participation aux missions de terrain • Appui du Projet à certaines de leurs activités de formation. Ce qui a valu la satisfaction du CNJ notifiée par correspondance adressée au Président de la République.

Impliquer les personnes âgées à travers leurs associations ;	• Des personnes du troisième âge ont bénéficié des financements du Projet dans les régions de Diourbel. • L'implication des grands parents dans les activités des cases des tout petits est effective. • L'Association des Retraités de la Poste a rencontré le Projet .
Rencontrer le Directoire de la FSAPH pour les amener à bénéficier effectivement des activités du PLCP (Veiller à une meilleure attention de cette catégorie sociale) ;	• La rencontre avec le Directoire n'a pas encore eu lieu. Mais le financement des projets soumis par des handicapés est effectif dans les régions de : ○ Kolda : 2 125 000 FCFA pour 14 projets concernant 33 personnes ○ Diourbel : 4 750 000 FCFA pour 5 projets de 31 personnes ○ Tamba : 2 775 835 FCFA pour 14 projets de 13 personnes et l'association des hanséniens ○ Dakar : 2 150 000 FCFA pour 2 associations et un projet

	individuel de 6 577 000 FCFA en instruction pour 5 dossiers d'association. • Mise à disposition de moulins aux cellules régionales de Thiès, Tamba, Kolda, Diourbel et Dakar ; • Bonne représentativité des handicapés dans les comités de gestion et comités thématiques des infrastructures ; • Prise en compte des handicapés dans la conception architecturale des infrastructures communautaires.
--	---

Etudier les voies et moyens pour disposer de ressources additionnelles de l'initiative PPTE ;	• Une rencontre est prévue avec les différents acteurs compétents en vue d'une deuxième phase du Projet.
Demander à la BAD de diligenter le traitement des dossiers de décaissement ;	• Une mission du Projet a séjourné à Tunis en janvier 2005 ; ce qui a permis de diligenter l'instruction de beaucoup de dossiers en instance.
Demander aux SFD d'assurer un accompagnement institutionnel et technique des CLEC ;	Ce processus est en cours malgré les réticences constatées au départ ; Ceci qui nous conduit à la mise en place des CAPEC devant bénéficier d'une reconnaissance juridique.
Renforcer les moyens financiers du Projet à travers une deuxième phase, pour consolider les acquis du Projet ;	Une demande a été introduite par le Ministre de tutelle en date 10 septembre 2004. L'accord de principe de la BAD a été donné par fax ; Une requête devra être adressée à la BAD par le Ministre de l'Economie et des Finances, au moment de l'achèvement du Projet.

4. Etat d'avancement des activités du projet par composante

4.1. Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires

4.1.1 Volet alphabétisation fonctionnelle

Rappelant les principes directeurs qui sous tendent le projet à savoir, le faire faire et la participation, la Directrice est revenue sur les différents partenaires qui interviennent dans le programme d'alphabétisation fonctionnelle. Il s'agit de la DALN (IA et IDEN), pour la supervision, le suivi et l'évaluation, de la SAFEFOD à travers ses coordonnateurs régionaux pour le management, des ONG par l'intermédiaire des facilitateurs pour l'exécution du programme ; tout ceci avec l'appui du CONGAD et du Ministère de tutelle

Selon la Directrice du PLCP, 95% des objectifs d'alphabétisation fonctionnelle assignés au projet ont été atteints ; en effet 35.428 bénéficiaires dont 29.644 femmes et 5.784 hommes ont été alphabétisés dans les 1.200 classes ouvertes dans les 600 communautés de base ;

En outre 144.000 manuelles de base et 36.000 ouvrages post alphabétisation en vue de la consolidation des apprentissages fondamentaux ont été distribuées.

Compte tenu de ces réalisations, la candidature du PLCP a été proposée par la DALN au prix UNESCO de l'Alphabétisation 2005.

4.1.2 Volet sensibilisation des bénéficiaires

Pour assurer ce volet, la Directrice a rappelé que le projet a commis les services d'un cabinet en management et communication qui a déployé un dispositif de 144 relais en intermédiation pour la première phase et 122 relais pour la deuxième phase.

Les résultats les plus saillants ont été la production de 600 guides pour les relais, 11.650 affiches thématiques, 610 boîtes à images mais surtout la mise en place et la formation de 600 comités villageois et de quartiers considérés comme les portes d'entrée ou les interfaces du projet auprès de populations.

A travers deux séances de sensibilisation, le niveau de participation des bénéficiaires aux séances a atteint respectivement 82.428 et 142.304 personnes dont 97% constitués de femmes.

Comme enseignement, la Directrice a fait remarquer des germes de changement de comportement et l'acquisition de capacités en alphabétisation et en gestion ont pu être constatées; ce qui milite en faveur d'un accompagnement des bénéficiaires et d'un renforcement de leurs capacités pour pérenniser les acquis.

4.1.3. Volet formations thématiques

Les sessions de formation ont concerné :

- 107 responsables des 15 ONG d'encadrement, SFD et services techniques
- 101 responsables des 15 ONG en gestion de projet ;
- 150 personnes (MOD, ONG, SFD, agents des CERP en approche genre et participation :
- 2.450 responsables pour la mise en place des CLEC.

4.2. Micro finance Activités Génératrices de Revenus

Sur une enveloppe de 2 580 000 Fcfa, la Directrice a montré que le projet a pu mobiliser 1.773.095 Fcfa répartis comme suit :

- 1.118.674.045 Fcfa provenant de la contrepartie ;
- 654.895.970 Fcfa provenant du FAD.

514 Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) équipés en coffres, mobiliers de bureau et documents de gestion ont été mises en place. Ces CLEC qui sont alimentées par les SFD assurent le crédit de proximité sur des montants maximum de 25.000 Fcfa avec des conditions souples d'octroi du crédit.

16 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit d'Epargne (CAPEC) qui doivent polariser les CLEC construites au niveau des cases foyer. Ces CAPEC peuvent être assimilées et fonctionner comme des SFD.

Au 30 avril 2005, les SFD ont pu couvrir 514 communautés de base sur les 600 et ont financé 24.306 projets dont 346 CLEC pour un volume global de crédit de 1.882.432.055 Fcfa en raison des refinancements.

S'agissant du recouvrement des fonds, la Directrice a fait remarquer que 1.632.707.055 Fcfa sont arrivés à échéance et que 96% des fonds échus y compris ceux de CLEC ont été recouvrés pour un montant de 1.567.398.773 Fcfa. Le taux de remboursement se situe aujourd'hui à 98%

4.3. Composante Infrastructures Equipements Hydraulique

Au titre de cette composante, la Directrice a fait le point des réalisations que l'on peut mesurer comme suit :

16 cases foyers, 14 cases de santé, 14 cases des tout petits réalisées sur 36 sites ont été finalisées dans le cadre d'une convention de maîtrise d'Ouvrage Déléguée. 120 ouvrages hydrauliques (dont 83 puits modernes et 37 forages) équipés sont en cours de finalisation ; 60 mini réseaux ; 72 électropompes dont 37 solaires et 35 thermiques ; 120 pompes manuelles sont en cours d'installation et 20 latrines.

Une extension du prêt FND d'un montant de 2 milliards a été signée entre l'Etat sénégalais et le Fonds Nordique. Ce programme additionnel qui sera exécuté jusqu'en 2006, permettra de réaliser 62 puits, la construction de 31 réseaux, 62 latrines, 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires et 62 pompes manuelles.

En matière d'allégement des travaux des femmes, un important lot de matériels post-récolte, constitués de 336 broyeurs à céréales 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio et des pièces de rechange ont été livrés aux communautés de base ayant exprimé le besoin.

Par ailleurs 120 charrettes asines et 96 charrettes équines ont été fournies aux populations

Enfin de nombreuses formations sont prévues destinées aux opérateurs à l'entretien et la maintenance des équipements post récolte, à 378 comités de gestion, aux agents des cases de santé (agents de santé communautaire et matrones) et cases des tout petits.

4.4. Composante Gestion

Cette composante a mis en exergue dans les tableaux qui suivent, le saut qualitatif du projet en termes de réalisations physiques et financières entre 2004 et 2005 ; ce qui traduit les performances de la gestion du projet et l'engagement de la Directrice et son équipe à atteindre les objectifs du PLCP d'ici décembre 2005.

Taux d'exécution physique par composante

Composantes	Taux d'exécution physique Mai 2004	Taux d'exécution physique Juin 2005
Renforcement des capacités (24,4%)	66%	93%
Microfinance et AGR (22,6%)	68%	89%
Infrastructures/Equipements/Hydraulique (43,3%)	6%	85%
Gestion du projet (9,7%)	74%	95%
Total Pourcentage (100%)	63%	91%

Taux d'exécution physique par catégorie de dépenses

Catégories	Taux d'exécution physique Mai 2004	Taux d'exécution physique Juin 2005
A. BIENS		
Equipements/Mobilier/Fournitures (25,7 %)	19%	93%
B. TRAVAUX		
Construction/Réhabilitation (20,7%)	32%	88%
C. SERVICES		
Etudes et supervision (2,4% du Projet)	26%	94%

Services de spécialistes (8,3%)	47%	95%
Formation (18%)	72%	90%
Audit (0,3%)	50%	80%
D.Fonds de crédit (18,8%)	29%	94%
E. FONCTIONNEMENT(5,8%)	38%	93%
Total Pourcentage (100%)	63%	91%

Taux de décaissement par source de financement

Source de financement	Montant décaissé Mai 2004	Taux de décaissement Mai 2004	Montant décaissé Juin 2005	Taux de décaissement Juin 2005
FAD	2.918.839.016	36%	5.518.617.800	76%
FAT	774.140.999	54%	1.465.979.838	69%
FND	1.069.889.073	27%	3.142.170.608	75%
Etat du Sénégal	1.286.383.952	84%	1.855.828.699	121%
TOTAL	6.049.253.040	39%	11.982.596.945	80%

5. PERSPECTIVES (PROGRAMME PREVISIONNEL ET BUDGET 2005)

La Directrice a fait un sur vol rapide du programme prévisionnel et du budget pour l'année 2005 qui a été soumis à l'appréciation des membres du comité de pilotage. Elle fera remarquer si les dossiers qui nécessitent un avis de non objection de la BAD sont diligentés et si les fonds sont mis à disposition en temps réel, le programme peut être exécuté de manière satisfaisante d'ici fin 2005 date officielle de clôture du projet. Le programme prévisionnel et le budget 2005 sont présentés comme suit.

Composante Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires :

- Consolidation du programme d'alphabétisation avec le MOD actuel ;
- Mise en place des 600 bibliothèques ;
- Evaluation interne finale de la 2ème cohorte ;
- Evaluation externe finale du programme d'alphabétisation ;
- Publi-reportage sur l'état d'exécution du Projet (décembre 2004) ;
- Réalisation du film documentaire sur le projet (prévu en janvier 2005) ;

- Réalisation des fora d'échanges entre les CB bénéficiaires ;
- Réalisation de la brochure sur le bilan du projet.

Composante Micro finance et Appui aux Activités Génératrices de revenus

- Signature de nouvelles conventions avec 14 SFD pour la finalisation du volet crédit ;
- Mise à disposition du reliquat sur le fonds de crédit aux bénéficiaires par les 14 SFD ;
- Formations complémentaires pour les bénéficiaires ;
- Coordination et supervision des activités des partenaires par les URG au niveau régional et par la composante ;
- Suivi des activités menées par les CLEC ;
- Evaluation finale des activités de financement et d'AGR par la cellule AT/CPEC.

Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique

- Réception et installation des équipements destinés aux infrastructures socio communautaires ;
- Inauguration des infrastructures socio communautaires équipées ;
- Réception définitive des infrastructures socio communautaires ;
- Installation des équipements d'allègement des travaux post-récolte au niveau des CB ;
- Formation des comités de gestion et main tenanciers sur site ;
- Formation des opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte par les fournisseurs au moment de la mise en place desdits équipements ;
- Formation des agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone), des animateurs polyvalents des cases des tout petits, du personnel de l'Agence Nationale de la Case des Tout Petits.

Après l'exposé exhaustif et fort enrichissant de la Directrice du PLCP qui lui a valu les félicitations et les encouragements de tous les intervenants, plusieurs orateurs sont intervenus pour faire des contributions, mais aussi soulever des questions ont sur lesquelles la Directrice et ses collaborateurs ont apportées des réponses satisfaisantes.

Au titre des contributions, on peut noter que:

- ✓ L'ACDI, porte un intérêt tout particulier sur les composantes Micro finance et Renforcement des capacités et notamment sur l'éducation non formelle et le

genre. Elle est prête à accompagner les futurs projets dans ces domaines d'intervention.

- ✓ La DALN salue le partenariat déjà établi et félicite le PLCP d'avoir participé de manière remarquable à la réduction de l'analphabétisme avec l'alphabétisation de 36.000 personnes, la formation de 40 formateurs, de 120 superviseurs, de 1200 facilitateurs et après le projet, le legs d'un potentiel de ressources humaines capables de poursuivre cette mission d'alphabétisation.
- ✓ L'Association des Maires du Sénégal (AMS) a fait remarquer le manque de cohérence des différents programmes sur le terrain qui ont tous pour finalité, la lutte contre la pauvreté.
- ✓ L'AMS note également que la porte d'entrée en matière d'investissements socio communautaires doit être la collectivité locale ; ceci est d'autant plus vrai que la gestion du social est une compétence transférée. L'Etat à travers les collectivités locales doit donc prendre en charge cette préoccupation. Cependant il faudra tenir compte de la formation des élus et des conseillers pour leur permettre de suivre et gérer les infrastructures et équipements mis en place par le PLCP.
- ✓ La Directrice de la Famille du MFFDS félicite le PLCP d'avoir su traduire de manière correcte les besoins des populations. Elle a fait aussi remarquer que, les thématiques retenues dans le programme de sensibilisation du PLCP, bien qu'elles soient fort intéressantes, devraient intégrer d'autres thématiques telle que la dimension comportementale, l'excision etc. En effet, dans le vécu quotidien des populations, il y a des comportements qui favorisent la pauvreté ; par exemple les bénéfices tirés des activités génératrices de revenus ne doivent pas être gaspillés ou réinvestis dans les cérémonies familiales. Avec le support qu'est la boîte à images, on peut faire passer des messages de sensibilisation sur la pauvreté.
- ✓ Le CONGAD salue et se félicite de l'implication de la société civile dans l'exécution du projet qui a un souci de visibilité. La société civile est en fait un maillon nécessaire dans le dispositif mis en place pour opérationnaliser le principe du faire faire. Elle est aussi garante de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion des activités du projet.
- ✓ La Direction des Affaires Sociales du MFFDS a estimé que le défi de l'après projet, peut être réussi avec des actions de consolidation et de renforcement des capacités de bénéficiaires mais aussi l'implication plus accentuée des personnes handicapées et des personnes âgées qui sont par excellence les catégories sociales les plus démunies de ce pays.

Questions soulevées

Les points d'interrogation ont porté sur :

- La limitation des activités programmées pour 2005 compte tenu du temps très court d'ici la fin du projet prévue dans six mois ; A cet effet la

programmation des activités qui ont des chances de donner des résultats probants et le choix des activités par ordre de priorité pour booster la consolidation des acquis sont nécessaires.

- L'alphabétisation des serignes daaras ;
- Le paiement des opérateurs et moniteurs ;
- Le niveau d'implication des élus locaux ;
- Les critères de choix des cinq régions d'intervention
- Le taux d'occupation des équipements livrés ;
- La stratégie de mobilisation de ressources pour l'entretien et la maintenance des infrastructures ;
- Le respect des délais fixés pour l'évaluation finale de l'alpha compte tenu du rythme des décaissements ;
- Le complément des équipements ;
- Les aménagements prévus autour des ouvrages hydrauliques afin de préserver les populations des problèmes de santé et d'hygiène.

Réponses apportées par la Directrice

Après avoir remercié tous ceux qui sont intervenus pour marquer leur attention et leur intérêt pour le Projet, la Directrice a donné les précisions suivantes :

Avec le retard enregistré dans les acquisitions des équipements destinés aux infrastructures, les premières inaugurations n'ont eu lieu qu'avec la quinzaine de la femme.

La DALN est un des meilleurs partenaires institutionnels du Projet. Le directeur et ses collaborateurs s'investissent entièrement dans la mise en œuvre des activités confiées.

Avec le retard accusé dans l'acquisition des manuels d'alphabétisation, une consolidation du programme s'impose.

Le retard de paiement des 5% sur l'alpha découle en partie des opérateurs qui n'ont pas transmis dans les délais leurs rapports techniques et financiers.

L'alphabétisation des serignes daaras, c'est une tentative de prise en compte de la cible enfants fréquentant les daaras en passant par les serignes daaras. C'est une réponse aux directives des autorités qui ont un souci d'organiser les enfants pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus.

Il est important de s'assurer de la pleine appropriation du projet par les populations : ceci ne peut être fait que par la pleine participation des bénéficiaires.

Le mode de fonctionnement du comité de gestion a été bien étudié ; au dessus du Comité de Gestion principal, il y'a un comité de pilotage présidé par le Préfet et comprenant le Maire, le chef de service départemental du MFFDS, comité qui assure une fonction de veille et de correction pour éviter les dérapages.

La sécurité et l'assurance des infrastructures sont au cœur des préoccupations du PLCP et ont été également évoquées par la mission de supervision de la BAD ; la question va être prise en charge.

L'assainissement ne figurait pas parmi les préoccupations initiales du Projet, mais l'accord du FND a permis de réaliser un nombre important d'ouvrages d'assainissement.

Le volet crédit fait l'objet de remboursement ; par contre sur le volet constructions et équipements, aucune contribution financière n'est demandée aux populations sauf la réalisation de l'abri de l'équipement post récolte ou de la classe.

Cependant pour les cases foyer, il est attendu un fonds de roulement de 300.000 FCFA à mettre en place par les populations ; 200.000 FCFA pour la cases des tout-petits et 100.000 FCFA pour la case de santé et 50.000 FCFA pour un équipement post-récolte.

Le projet a été très conscient du travail confié et réalisé par les ONG et reconnaît le mode de rémunération non approprié. Des efforts ont été cependant faits avec la signature d'un avenant pour une dotation supplémentaire en carburant et la rémunération de l'encadrement technique des CAPEC.

Propos recueillis de Mme le Ministre

En clôturant la réunion du Comité National de Pilotage Mme le Ministre a tout d'abord salué les performances du Projet qui lui ont valu les félicitations de la BAD ; ce qui explique que la consolidation des acquis est une des priorités du projet.

L'évaluation finale attendue à l'achèvement du Projet devrait aider à donner des germes d'impact devant conforter les appréciations positives faites sur le projet.

Le renforcement des capacités des collectivités locales va obliger ces dernières à veiller à la maintenance et à l'entretien des équipements et infrastructures en raison de leurs missions dans la communauté.

La solution pour l'éclairage des cases de santé est d'envisager une électrification solaire.

L'implantation de radios communautaires est une autre alternative à la sensibilisation et à la mobilisation sociale en vue de la pérennisation des projets.

Le Ministre a enfin magnifié l'engagement et le soutien du CNP au PLCP tout au long de ces cinq années et a réitéré toute sa disponibilité à cheminer ensemble avec ces partenaires.

Recommandations

- ❖ Tenir des ateliers régionaux avec le CNJ ;

- ❖ Renforcer les capacités des membres de la FSAPH par des formations spécifiques ;
- ❖ Demander aux collectivités locales de s'engager à verser une contribution pour appuyer la gestion de infrastructures et équipements et l'inscrire dans leur budget ;
- ❖ Renforcer les capacités des collectivités locales ;
- ❖ Promouvoir les rencontres entre le projet, la société civile et les collectivités locales ;
- ❖ Pour une deuxième phase du projet, combler le gap sur les autres départements dans le maillage géographique de l'espace régional ;
- ❖ Renforcer le volet IEC dans la phase post Alpha de consolidation des acquis du projet ;
- ❖ Prévoir des mécanismes de consolidation et de pérennisation des activités du projet ;
- ❖ Mobiliser des ressources pour bien gérer les équipements ;
- ❖ Assurer la maintenance et l'entretien pour rentabiliser les infrastructures et le matériel ;
- ❖ Prévoir un traitement aux personnes vulnérables dans le respect des conventions avec les SFD ;
- ❖ Agir au niveau de la BAD pour diligenter le traitement des dossiers afin de raccourcir les délais et procédures de décaissement.
- ❖ Electrifier les cases de santé.